

Comment retrouver les sources de citations ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 05/05/2015, actualisée le 02/09/2022.



« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »

© DepositPhotos

Il n'est pas facile de retrouver l'origine, la source d'une citation. Nombre de sites d'anthologie de phrases célèbres reprennent des citations attribuées à un certain auteur sans en vérifier la source.

La phrase « Rien ne s'est fait de grand qui ne soit une espérance exagérée », par exemple, est attribuée à Jules Verne, mais comment le savoir avec certitude ? Où chercher ?

Premier outil : le dictionnaire de citations

Dans les **dictionnaires de citations** sont toujours mentionnés l'origine et le titre de l'oeuvre citée.

Il en existe de nombreux, tel que (pour les écrivains français) le [Dictionnaire des citations](#) de Robert Carlier et al., éd. Larousse, 2014.

Présentation : « Recueil de phrases ou de citations de plus de 700 écrivains français célèbres, extraites de romans, d'essais, de journaux, contes ou textes divers de prose ou de poésie, de pièces de théâtre, du Moyen Age à aujourd'hui. Elles sont classées par ordre alphabétique d'auteurs avec, pour chacune, la référence précise du texte d'origine. Avec un index de 4.000 mots-clés. »

Dans notre exemple, les dictionnaires de citations consultés indiquent toujours cette phrase attribuée à Jules Verne mais sans mention d'origine (au moins de titre de l'oeuvre d'où provient cette phrase).

Deuxième outil : la recherche plein texte

Certains sites proposent de la **recherche plein texte** dans les ouvrages numérisés, comme [Gallica](#) (bibliothèque numérique de la [Bibliothèque nationale de France](#)) pour certains textes, ou [Google Books](#).

Il suffit de rentrer la phrase dans l'encart de recherche dans le cas de Google books.

On trouve dans un des ouvrages comportant cette citation une précision : « Jules Verne déclarera d'ailleurs lors d'un entretien : « Rien ne s'est fait de grand qui ne soit une espérance exagérée. » » (extrait de la page 45)

[Jules Verne, l'homme et la terre : la mystérieuse géographie des « Voyages extraordinaires »](#) de Lionel Dupuy, éd. La clef d'argent, 2006.

Sur Gallica, on sélectionne un ouvrage numérisé de l'auteur puis, en cliquant sur la loupe (barre latérale de droite), on entre la requête, ici la citation, entre guillemets (pour qu'elle soit cherchée dans son intégralité) et on voit si un résultat s'affiche ou non, signe que la citation se trouve dans cet ouvrage ou non.

Mais dans notre cas précis, on constate que la citation est utilisée à de multiples reprises dans différents ouvrages sans jamais que la source en soit indiquée. Et, avec Gallica, qu'elle n'est pas dans [Michel Strogoff suivi de Un drame au Mexique](#) par exemple, ni dans la biographie numérisée [Jules Verne](#) de Patrick Avrane (éd. Stock, 1997) ...

Troisième outil : la base [Frantext](#)

Il existe une base textuelle sur abonnement, [Frantext](#), disponible dans certaines bibliothèques, pour rechercher l'origine d'une citation.

Présentation ([site de la Bibliothèque publique d'information](#)) : « [Frantext rassemble plus de 5 116 références courant du X^e au XXI^e siècles. Ce site permet de faire des recherches plus ou moins complexes : retrouver une citation exacte et son auteur\(e\), rechercher les occurrences d'un terme dans une oeuvre ou trouver le premier emploi d'un mot dans la littérature française ! »](#)

Dans notre exemple, la citation de Jules Verne n'est pas référencée, alors que Jules Verne fait bien partie du corpus des auteurs modernes de cette base.

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)